Confédérations : Cgt - Cfe Cgc - Cftc - Fo

Lettre - pétition au Président de la République

Monsieur le Président,

En tant que chef de l'Etat, vous êtes garant des intérêts de la nation et de ceux des citoyens. Le succès reconnu de la politique énergétique de la France, initiée depuis plus de 60 ans, permet de mesurer la performance de notre système énergétique et de ses deux piliers que sont Gaz de France et Edf.

S'il est légitime de réfléchir aux évolutions que nécessitent les défis énergétiques et environnementaux actuels, rien ne peut justifier que les pouvoirs publics perdent la maîtrise des leaders que sont aujourd'hui Edf et Gaz de France. Le maintien de la souveraineté nationale dans le secteur de l'énergie est indispensable pour garantir la maîtrise durable de notre politique énergétique, et pour continuer à fournir à nos concitoyens une énergie de qualité, à des conditions qui préservent leur pouvoir d'achat.

Le débat sur l'avenir des outils de notre politique énergétique doit avoir lieu dans le plus total respect des institutions de la République et la plus grande transparence vis-à-vis des citoyens. Ce n'est pas aujourd'hui le cas puisque la représentation parlementaire est saisie d'un projet de loi tout en étant privée de la transparence nécessaire sur un projet industriel touchant l'intégrité de Gaz de France.

L'énergie n'est pas un produit comme les autres ; Edf et Gaz de France ne sont pas des entreprises comme les autres. Ces paroles, votre gouvernement et vous-même les avez prononcées en 2004 lorsqu'il a fallu adapter nos fleurons énergétiques aux évolutions du marché européen.

Les engagements que vous avez pris, lors du Conseil des Ministres du 19 mai 2004, quand vous avez déclaré : *« Edf et Gaz de France sont de grands services publics. Elles le resteront, ce qui signifie qu'elles ne seront pas privatisées »*, sont toujours d'actualité.

Nous vous demandons donc, solennellement, de préserver le rôle de la puissance publique dans un secteur aussi stratégique que celui de l'énergie et de refuser la privatisation de Gaz de France. Nous sommes convaincus que la volonté politique doit aujourd'hui se manifester pour capitaliser, et non pas abandonner, ce qui a fait depuis soixante ans la pertinence des choix énergétiques de la France.

Aucune urgence, aucun des arguments de circonstance avancés depuis l'annonce d'un projet de fusion entre Gaz de France et Suez par le Premier Ministre le 25 février 2006 n'exige, ni ne justifie, un reniement de la parole du Chef de l'Etat. Qui plus est, l'annonce récente des excellents résultats de Gaz de France sur le premier semestre 2006 confirme encore que cette entreprise a les moyens de son développement et les capacités à forger des alliances, dans le cadre d'un véritable projet industriel, sans pour autant devoir être privatisée.

Nous voulons croire que vous vous ferez un devoir de défendre les spécificités du modèle énergétique français en considérant qu'il est non un handicap mais, au contraire, un atout pour l'Europe et pour ses citoyens.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Paris, le 26 septembre 2006

Nom	Prénom	Signature
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....